

## Portrait robot du conseiller municipal mayennais En 2008, un léger « coup de vieux »

**À** l'issue des élections municipales, les communes transmettent à la Préfecture un tableau avec nom, prénom, âge et profession de tous les conseillers municipaux élus. Depuis 1977, la Préfecture met les tableaux à la disposition du CÉAS qui en assure un traitement statistique.

### La moyenne d'âge est de 47 ans

En 2008, la moyenne d'âge des conseillers municipaux élus en Mayenne est de 47 ans. Elle était de 46 ans en 1995 et en 2001.

Comme pour les cinq élections précédentes, la tranche d'âge modale (celle où les effectifs sont les plus nombreux) est celle des 40 à 49 ans (31 % des élus en 2008, contre 34 % en 2001). En 2008, 41 % des conseillers municipaux ont plus de 50 ans. Cela marque un certain vieillissement par rapport à 2001 (37 %) et à 1995 (33 %). Cependant, on revient ainsi au niveau enregistré en 1989 et en 1983.

Les élus femmes ont une moyenne d'âge inférieure à celle des hommes (respectivement 45 et 48 ans). En 2008, 33 % des conseillères municipales ont moins de 40 ans, contre seulement 24 % des conseillers municipaux. Après 60 ans, les femmes sont également proportionnellement moins nombreuses.

Le plus jeune élu est une femme ; elle est conseillère municipale à Mayenne (19 ans). Ensuite viennent



Annick Ragaru, maire de Montfleurs, est l'une des dix femmes ayant un mandat de maire et exerçant la profession d'agricultrice.

### Répartition des conseillers municipaux en Mayenne par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge	1977	1983	1989	1995	2001	2008
Moins de 30 ans	4,8 %	5,9 %	3,9 %	5,0 %	4,4 %	3,5 %
30 à 39 ans	20,5 %	26,0 %	27,0 %	26,7 %	25,1 %	23,8 %
40 à 49 ans	32,5 %	27,6 %	29,5 %	35,1 %	33,7 %	31,4 %
50 à 59 ans	30,1 %	27,3 %	25,4 %	19,5 %	25,0 %	27,1 %
60 à 69 ans	10,4 %	11,4 %	13,0 %	12,1 %	10,7 %	12,6 %
70 ans ou plus	1,7 %	1,8 %	1,2 %	1,6 %	1,1 %	1,6 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

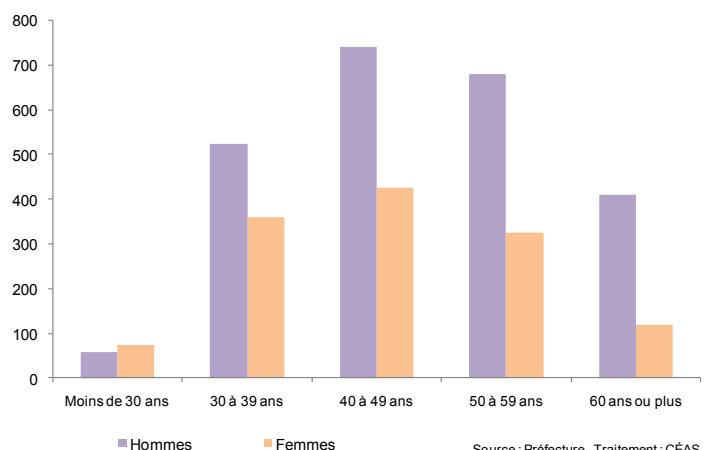
Source : Préfecture – Tableaux des conseils municipaux – Traitement : CÉAS

### Répartition des conseillers municipaux élus en 2008 en Mayenne selon la tranche d'âge et le sexe (%)

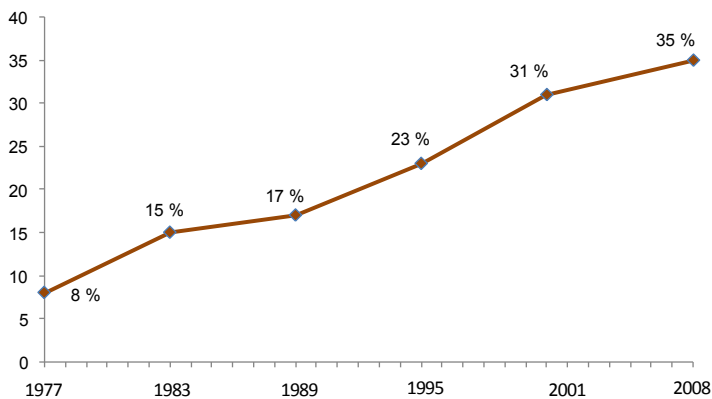
Tranches d'âge	Hommes	Femmes
Moins de 30 ans	2,4 %	5,6 %
30 à 39 ans	21,7 %	27,6 %
40 à 49 ans	30,8 %	32,6 %
50 à 59 ans	28,2 %	25,0 %
60 à 69 ans	15,0 %	8,2 %
70 ans ou plus	2,0 %	0,8 %
	100,0 %	100,0 %

Source : Préfecture – Tableaux des conseils municipaux – Traitement : CÉAS

### Représentation graphique des conseillers municipaux selon l'âge et le sexe (2008)



### Part des femmes parmi les conseillers municipaux en Mayenne (1977/2008)



deux conseillers municipaux de Laval (20 ans). Le plus ancien est un homme ; il est conseiller municipal à Madré (85 ans).

### Une parité... au tiers !

La part des femmes au sein des conseils municipaux augmente à chaque élection. En 1977, seuls 8 % des élus mayennais étaient des femmes ; 23 % en 1995 ; 31 % en 2001 et en 2008, 35 % (une commune supplémentaire, Louverné, étant soumise à l'obligation de parité).

### Treize communes où les femmes sont majoritaires

En 1977, cent communes du département n'avaient pas de femmes dans leur conseil municipal. En 1983, trente-trois ; en 1989, vingt ; en 1995, seulement sept ; et en 2001, il n'en restait qu'une, en l'occurrence Saint-Aignan-sur-Roë. En 2008, toutes les communes ont au moins une femme conseillère municipale.

Dans quatre communes (onze en 2001), une seule femme est élue (Deux-Évailles, Saint-Calais-du-Dé-

sert, Saint-Germain-de-Coulamer et Saint-Sulpice).

À l'opposé, dans des communes de moins de 3 500 habitants, la parité est respectée et les femmes sont même majoritaires dans treize communes (Arquenay, Bannes, Brée, Coudray, Entrammes, Landivy, Montreuil-Poulay, Moulay, Ravigny, Ruillé-Froid-Fonds, Saint-Fraimbault-de-Prières, Saint-Pierre-la-Cour et Senonnes), alors qu'elles étaient cinq en 2001. Parmi ces treize communes, on notera que deux communes ont une femme comme maire (Montreuil-Poulay et Senonnes).

Vingt-neuf communes de moins de 3 500 habitants ont adopté la parité, mais avec un poste supplémentaire pour les hommes (Athée, La Bigottière, La Boissière, Boulay-les-Ifs, Le Buret, Courcité, La Croixille, Denazé, Désertines, Épineux-le-Seguain, Hambers, Lévaré, Longuefuye, Meslay-du-Maine, Montenay, Montourtier, Origné, La Roë, Saint-Baudelle, Saint-Berthevin-la-Tannière, Saint-Cénére, Saint-Cyr-le-Gravelais, Saint-Georges-le-Fléchar, Saint-Léger, Saint-Loup-du-Dorat, Sainte-Marie-du-Bois, Saint-Michel-de-la-Roë, Saint-Saturnin-du-Limet et Torcé-Viviers-en-Charnie). Elles étaient dix-sept en 2001. Parmi ces vingt-neuf communes, neuf ont une femme comme maire.

Les écarts les plus grands se trouvent dans les communes de Gorrion et Lassay-les-Châteaux (dix-huit hommes et cinq femmes) ; Saint-Pierre-des-Nids (quinze hommes et quatre femmes) ; puis Méral, Montaudin, Neau, Oisseau (treize hommes et deux femmes).

### De moins en moins d'agriculteurs(rices)

La répartition des conseillers municipaux selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) est à prendre avec précaution dans la mesure où elle repose sur la déclaration des élus et que la nomenclature fournie par la Préfecture est différente de celle habituellement utilisée, d'où un reclassement à notre initiative.

En 1977, les agriculteurs constituaient plus de la moitié des conseillers municipaux ; ils ne sont plus que 20 %, ce qui reste nettement supérieur à leur part dans la population active.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise maintiennent leur nombre par rapport à 2001. Les cadres et professions intellectuelles supérieures voient leur part nettement augmenter depuis quelques élections.

Si le nombre d'ouvriers diminue, celui des employés augmente de façon significative. Cette dernière catégorie est proportionnellement la plus nombreuse.

Le nombre de retraités siégeant dans les conseils municipaux augmente également.

En 2008, on constate des différences dans la composition socioprofessionnelle des conseillers municipaux selon le sexe. Les femmes sont moins souvent agricultrices. Par contre, si on regroupe les caté-

### Dans 84 % des communes, on dit : « Monsieur le Maire »...

- Dans les 261 communes du département, on compte 218 hommes (84 %) parmi les maires, et donc 43 femmes (16 %).
- Pour les maires, la tranche d'âge modale est celle des 55 à 59 ans. La moyenne d'âge des maires du département est de 57 ans et demi (47 ans pour les conseillers municipaux).
- 37 % sont retraités (16 % pour les conseillers municipaux) ; 26 % sont agriculteurs ; 14 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure.
- 35 % des conseillers municipaux sont employés ou ouvriers, mais seulement 13 % des maires.

**Répartition des conseillers municipaux en Mayenne (1977/2008)  
selon les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)**

PCS	1977	1983	1989	1995	2001	2008
<b>Agriculteurs</b>	54,8 %	47,5 %	40,0 %	31,6 %	27,4 %	20,0 %
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	15,7 %	13,6 %	10,5 %	8,9 %	5,3 %	5,7 %
<b>Cadres et prof. Intellectuelles supérieures</b>	4,6 %	5,4 %	6,9 %	10,0 %	10,1 %	14,9 %
<b>Professions intermédiaires</b>	7,1 %	10,3 %	12,3 %	12,6 %	15,7 %	6,5 %
<b>Employés</b>	4,6 %	7,2 %	8,7 %	13,2 %	16,1 %	29,6 %
<b>Ouvriers</b>	4,9 %	6,4 %	7,9 %	8,6 %	10,9 %	4,8 %
<b>Retraités</b>	5,6 %	7,2 %	10,9 %	13,0 %	12,5 %	15,8 %
<b>Autres</b>	2,6 %	2,5 %	2,8 %	2,1 %	2,0 %	2,7 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Préfecture – Tableaux des conseils municipaux – Traitement : CÉAS

gories employés et ouvriers, les conseillères municipales de ces deux catégories représentent 47 % de l'ensemble des femmes élues, alors que le taux est seulement de 27 % pour les hommes.

La part des retraités hommes est également plus importante que celle des retraitées femmes, mais c'est en cohérence avec l'approche par tranche d'âge.

**Répartition des conseillers municipaux élus en 2008  
en Mayenne selon les PCS et le sexe (%)**

PCS	Hommes	Femmes
<b>Agriculteurs</b>	23 %	14 %
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	7 %	3 %
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	15 %	14 %
<b>Professions intermédiaires</b>	6 %	7 %
<b>Employés</b>	21 %	45 %
<b>Ouvriers</b>	6 %	2 %
<b>Retraités</b>	18 %	11 %
<b>Autres</b>	2 %	5 %
	100,0 %	100,0 %

Source : Préfecture – Tableaux des conseils municipaux – Traitement : CÉAS